RCS : SAVERNE
Code greffe : 6751

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de SAVERNE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2022 B 00276
Numéro SIREN : 913 027 017
Nom ou dénomination : ABC INVESTISSEMENTS

Ce dépôt a été enregistré le 01/08/2022 sous le numéro de dépôt 2357

ABC INVESTISSEMENTS

Société Par Actions Simplifiée au capital de 4 378 898 Euro

Siège social : 8A Impasse du Huehnerhof

67330 BOUXWILLER

PROCES-VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

EN DATE DU 26 AVRIL 2022

L'an deux mille vingt-deux,

et le vingt-six avril, à dix-neuf heures,

les actionnaires de la société se sont réunis en assemblée générale extraordinaire au siège social, sur convocation faite par le président.

Madame Annie BEISER préside la séance en qualité de présidente de la société.

Monsieur Bernard COGNIEL, Directeur Général, est également présent.

En conséquence, l'assemblée est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Monsieur le président rappelle ensuite que l'assemblée est appelée à statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Fin du mandat de Directeur Général de Monsieur Bernard COGNIEL
- Pouvoirs à donner.

Madame la présidente ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, Madame la présidente met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIÈRE RESOLUTION

L'assemblée générale prend acte de la fin du mandat de Monsieur Bernard COGNIEL de ses fonctions de Directeur Général.

L'assemblée générale précise qu'il ne sera pas procédé à son remplacement.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

DEUXIÈME RESOLUTION

L'assemblée générale donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès-verbal, à l'effet d'accomplir toutes publicités, dépôts et formalités légales.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant plus la parole, la présidente déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par tous les actionnaires.

Annie BEISER, Présidente



Bernard COGNIEL , Actionnaire

